



Renens



**Chavannes
-près-Renens**



Crissier



Écublens

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

EMBARGO JUSQU'AU LUNDI 22 JUIN à 16h

Gare de Renens: préavis intercommunal pour les deux places et la construction de la passerelle «Rayon vert»

Un préavis intercommunal est soumis par les Municipalités de Chavannes-près-Renens, Crissier, Écublens et Renens à leurs quatre Conseils communaux respectifs pour le réaménagement complet des places Nord et Sud de la gare de Renens, la réalisation de la passerelle «Rayon vert» projetée au-dessus des voies et la création de stationnements pour les vélos. Les travaux demandés font partie d'un vaste projet mené depuis dix ans par les Communes en collaboration avec le Canton, la Confédération, les CFF, les tl et le SDOL. Des aménagements ont déjà été réalisés dans ce cadre, au sud de la gare, pour l'arrivée de la ligne tl n°25. Les travaux préparatoires que conduiront les CFF sur les voies, les quais et les bâtiments au sud viennent quant à eux de débuter ce 15 juin.

Une passerelle fonctionnelle et emblématique, agrémentée de verdure et donnant accès aux quais de la gare de Renens ainsi qu'un réaménagement complet des places Nord et Sud comprenant arbres, abribus, mobilier urbain, fontaines, jeux d'eau, éclairage, stationnements pour les vélos et espaces conviviaux, en lien direct avec le terminus du métro m1 et la future ligne de tram t1, devraient améliorer la vie, les trajets et la sécurité des usagers et des habitants.

Les quatre Municipalités de Chavannes-près-Renens, Crissier, Écublens et Renens viennent d'approuver conjointement un préavis intercommunal pour ces réalisations d'un coût total de 27,8 millions de francs (dont 20,1 millions pour la passerelle). Les montants à charge des Communes pour lesquels les quatre Conseils communaux doivent chacun voter d'ici octobre sont cependant plus faibles. La passerelle, qui permettra la fluidité des transbordements entre les trains CFF, le métro m1 et le tram t1, sera financée à environ 55% par le Canton dans le cadre de sa participation au projet Léman 2030. Elle bénéficiera également d'une contribution de quelque 15% de la Confédération dans le cadre du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) 2007. Un cofinancement fédéral et cantonal est aussi prévu pour le stationnement des vélos (environ 40% par la Confédération et 15% par le Canton). La Confédération devrait en outre participer pour quelque 35% dans le réaménagement des places. Et CFF Immobilier mettra à disposition des espaces pour les vélos et contribuera aux coûts de la tête sud de la passerelle.

Une collaboration de longue date pour quatre groupes d'enjeux importants

Le vote de chacun des quatre Conseils communaux est important. Les réalisations envisagées constituent le couronnement d'un vaste projet né il y a dix ans et ce préavis intercommunal fait suite à deux autres préavis acceptés ces années passées qui soulignent la longue collaboration des quatre Communes entre elles et avec leurs partenaires, Canton, Confédération, CFF, tl et SDOL. L'aspect vital de la gare de Renens pour la mobilité régionale a été souligné dans le cadre des études du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) il y a plus de 10 ans et le projet



Renens



**Chavannes
-près-Renens**



Crissier



Écublens

de réaménagement du secteur a été lancé et inscrit dans le PALM. Aujourd'hui piloté par la Commune de Renens, ce projet recouvre de brûlants enjeux.

Le développement de l'offre et du réseau, englobé aujourd'hui dans le projet «Léman 2030», comprend la 4e voie, le saut-de-mouton prévu entre Prilly-Malley et Renens, le renouvellement des enclenchements de Renens et de Lausanne et la transformation complète des infrastructures ferroviaires de Renens et de Lausanne.

La sécurité et le confort des utilisateurs de la gare, dont le nombre quotidien, lié au développement de l'agglomération et des Hautes Écoles, a passé de 6000 dans les années 2000 à 23'000 aujourd'hui, constituent un autre enjeu d'importance.

Les questions de mobilité à l'échelle de l'Ouest lausannois sont également primordiales. Le bassin de population desservi par la gare (troisième de Suisse romande en importance) doit pouvoir bénéficier de réseaux de transports publics et de mobilité douce efficaces. Le projet contribuera à créer un pôle très performant de transports publics. Le terminus du métro m1 doit être réaménagé, un arrêt doit être construit pour le futur tram t1, des aménagements doivent être réalisés pour les lignes de bus tl, les schémas de circulation doivent être revus et le réseau de mobilité douce amélioré avec de nouveaux franchissements des voies tel le nouveau passage inférieur, plus spacieux que l'actuel et complémentaire à la passerelle.

Enfin, l'identité du lieu et la qualité de vie offerte par cet espace redessiné ne constituent pas le moindre des enjeux. Avec la croissance de l'agglomération et la sollicitation des infrastructures, il importe de miser sur la qualité. C'est la raison pour laquelle le projet «Rayon vert» avait été sélectionné sur la base d'un concours en 2007.

Coordination entre différents chantiers

Si le préavis est accepté par les quatre Conseils communaux, le programme des travaux intercommunaux pourrait démarrer en 2016. Ces travaux seront menés en coordination avec le chantier que conduiront les CFF sur les voies et les quais. Ils présenteront aussi une forte interdépendance avec la construction de la ligne de tram. Si tout se passe sans obstacle, la passerelle devrait être réalisée en 2020 et la fin du réaménagement des places de la gare intervenir en 2021.

Pour l'heure débutent les travaux menés par les CFF sur le parking P&R au sud de la gare, la dépollution du bâtiment de service, puis sa démolition pour démarrer la construction d'un nouveau passage inférieur. Dès le 17 août, seront entrepris les travaux sur la route de Lausanne, au nord, avec le déplacement de l'arrêt des bus 54 et 36 sur la rue de Crissier. Puis, dès le 15 octobre, le chantier se poursuivra du côté de la rue du Terminus, concernant les travaux CFF du bord de quai, de la ligne de contact et le déplacement du plan des voies. Une soirée d'information publique sur ce chantier et ses étapes est prévue le lundi 31 août, à 18h30, à la salle de spectacle de Renens (rue de Lausanne 37).

Renens, le 22 juin 2015

Personnes de contact:

Tinetta Maystre, municipale de Renens, présidente du groupe décisionnel réaménagement secteur gare, 076 407 33 81,

Marianne Huguenin, syndique de Renens et présidente du Groupe de pilotage du SDOL, 079 424 38 42.

André Gorgerat, syndic de Chavannes-près-Renens, 021 633 33 10.

Pierre Kaelin, syndic d'Écublens, 079 473 33 61

Michel Tendon, syndic de Crissier, 021 631 96 00,

Renseignements complémentaires:

www.renens.ch/enmouvement --> onglet «Chantiers»

www.ouest-lausannois.ch/projets/grands-projets/gare-de-renens

www.cff.ch/leman2030